

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL POUR MagiCure(Marque de Fabrique) Professionnel

IMPORTANT - A LIRE ATTENTIVEMENT

Le présent Contrat de Licence Utilisateur Final (le "CLUF") constitue un contrat juridique entre vous (que ce soit une personne physique ou une personne morale unique) et AvantEDGE Solutions Ltd. ("AVT") portant sur le produit du logiciel inclus ci-joint, qui inclut le logiciel et peut inclure des supports associés, du matériel imprimé, et une documentation "en ligne" ou électronique ("LOGICIEL"). Le LOGICIEL inclut aussi n'importe quelles mises à jour et suppléments au LOGICIEL original qui vous sont fournis par AVT. En cliquant sur le bouton ci-dessous "J'accepte", vous admettez que vous avez lu et compris les termes suivants et que vous acceptez d'être liés par eux, et, si vous êtes une personne qui entre dans ce CLUF au nom d'une personne morale unique, que vous représentez, vous êtes garant et engagés et que vous êtes autorisés à entrer dans ce CLUF au nom d'une telle personne morale unique, et que vous liez cette entité aux termes et aux conditions de celui-ci. Si vous êtes en désaccord avec ces termes, vous devriez cliquer sur le bouton "Je n'accepte pas", dans le cas où : (1) Si vous avez reçu le LOGICIEL sur un support magnétique ou un CD-ROM, retournez rapidement le LOGICIEL inutilisé à l'endroit où vous vous l'êtes procuré et vous pourrez obtenir un remboursement conformément à la politique de remboursement d'un tel endroit d'achat; ou (2) si vous avez reçu le LOGICIEL grâce à un téléchargement sur un site Internet, alors vous devez effacer tous les fichiers téléchargés et vous pourrez obtenir un remboursement conformément à la politique de remboursement de ce site Internet. En cliquant sur "J'accepte" vous admettez aussi que ce CLUF est le seul contrat entre vous et AVT concernant le LOGICIEL.

1. LICENCE.

Le LOGICIEL est protégé par les lois et les traités internationaux en matière de droits d'auteurs aussi bien que par des lois et des traités en matière de propriété intellectuelle. Le LOGICIEL n'est pas vendu mais concédé sous licence. AVT vous autorise une licence non exclusive et non transférable pour installer et utiliser ce LOGICIEL sur un seul poste de travail (1), sur un ordinateur personnel ("ORDINATEUR"); Cependant, dans le cas où vous auriez obtenu une autorisation de licences multiples d'AVT ("LICENCES MULTIPLES") autorisant l'installation et l'utilisation de ce LOGICIEL sur de multiples ORDINATEURS, on vous accorde pour cela le nombre de licences à installer et à utiliser LE LOGICIEL pour un certain nombre d'ordinateurs spécifiés dans la LICENCE MULTIPLE, selon les termes et les conditions d'une telle LICENCE MULTIPLE et de ce CLUF. Chaque personne physique ou personne morale d'affaires est tenue d'obtenir une licence séparée d'AVT pour chaque ORDINATEUR sur lequel le LOGICIEL sera utilisé. Si le LOGICIEL est conservé sur un serveur de réseau ou un autre système qui autorise l'accès partagé au LOGICIEL, vous acceptez de limiter l'utilisation du LOGICIEL au nombre de personnes pour lesquelles vous avez acquis une licence (ou LICENCE MULTIPLE, comme applicable) d'AVT. En plus, vous acceptez de fournir des méthodes techniques ou procédurales pour prévenir l'utilisation du LOGICIEL par des personnes qui ne sont pas spécifiquement autorisés à utiliser le LOGICIEL conformément à ce CLUF.

2. DROITS ET LIMITATIONS.

2.1 Propriété. Le LOGICIEL et n'importe quelle documentation l'accompagnant sont les produits d'AvantEDGE Solutions Ltd, ou de ses licences qui sont protégées par les lois nationales et les dispositions des traités internationaux. La Propriété du LOGICIEL et de toutes les copies doit appartenir à tout moment à AVT ou à ses concédants de licences.

2.2 Restrictions sur l'Utilisation. Vous n'êtes pas autorisés, et ne pouvez pas permettre à un tiers, de modifier, traduire, de faire de la rétro-ingénierie, décompiler, démonter ou créer des travaux dérivés du

LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où une telle activité serait expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation. Vous n'êtes pas autorisés, et ne pouvez pas permettre à un tiers, de copier le LOGICIEL excepté s'il est spécialement fourni par ce CLUF. Vous ne pouvez pas vendre, louer, prêter ou transférer autrement le LOGICIEL sur une base temporaire ou permanente, ou opérer n'importe quel partage de temps ou arrangement de bureau impliquant le LOGICIEL. Le LOGICIEL est concédé sous licence en tant que produit unique. Il n'est pas permis de dissocier ses composants pour l'utilisation sur plus d'un ORDINATEUR. Vous pouvez recevoir le LOGICIEL par plusieurs moyens. Quel que soit le genre ou la taille du moyen que vous recevez, vous devez utiliser seulement le support qui est approprié pour votre propre ORDINATEUR. Vous ne pouvez pas installer et/ou faire marcher l'autre moyen sur un autre ORDINATEUR. Après l'installation d'une copie du LOGICIEL conformément à ce CLUF, vous pouvez garder les médias originaux sur lesquels le LOGICIEL a été fourni par AVT uniquement dans des buts de sauvegardes ou d'archives. Si les médias originaux sont tenus d'utiliser le LOGICIEL sur l'ORDINATEUR, vous pouvez faire une copie du LOGICIEL uniquement dans des buts de sauvegarde ou d'archivage. Excepté ce qui est expressément permis dans ce CLUF, vous ne pourrez pas faire autrement des copies du LOGICIEL.

2.3 Démonstrations. Si le LOGICIEL est étiqueté comme "Démonstration" alors, en dépit d'autres sections de ce CLUF, votre utilisation du LOGICIEL est limitée pour utiliser la démonstration, les tests, ou les buts d'évaluation et vous ne pouvez pas revendre, ou échanger contre une valeur, le LOGICIEL.

2.4 Mises à jour. Pour utiliser le LOGICIEL présenté comme une mise à jour, vous devez être titulaire d'une licence vous permettant d'utiliser le produit identifié par AVT comme pouvant faire l'objet d'une mise à jour pour utiliser le LOGICIEL. LE LOGICIEL présenté comme une mise à jour remplace et/ou complète (et peut désactiver) le produit qui formait la base de votre éligibilité à la mise à jour. Vous pouvez utiliser le produit mis à jour seulement en accord avec les termes de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à jour d'un composant d'un ensemble de programmes de logiciels dont vous avez la licence pour un unique produit, le LOGICIEL peut être utilisé et transféré seulement comme une partie de cet ensemble de produit unique et ne peut pas être séparé pour une utilisation sur plus d'un seul ORDINATEUR.

2.5 Marques déposées. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit dans la connexion avec des marques déposées ou marques de service d'AVT.

2.6 Services de Soutien. AVT peut vous fournir des services de soutien en relation avec le LOGICIEL ("SOUTIEN"). L'utilisation de SOUTIEN est dirigée par les politiques et les programmes d'AVT, dans la documentation "en ligne", et/ou d'autres matériels fournis par AVT. N'importe quelle information supplémentaire qui vous est fournie comme une partie du SOUTIEN doit être considérée comme une partie du LOGICIEL et soumise aux termes et aux conditions de ce CLUF. En ce qui concerne l'information technique que vous fournissez à AVT en utilisant son SOUTIEN, AVT peut utiliser une telle information dans des buts d'affaires, ceci incluant le soutien et le développement de produit.

3. RESILIATION.

Sans préjudice de tous autres droits, ce CLUF pourra être résilié automatiquement si vous n'en respectez pas les termes et conditions. Vous pouvez aussi résilier ce CLUF à n'importe quel moment. Sur la résiliation de ce CLUF quel qu'en soit la raison, vous devez immédiatement cesser d'utiliser le LOGICIEL et détruire toutes les exemplaires du LOGICIEL et tous ses composants.

4. GARANTIE ET RESPONSABILITE.

4.1 Garantie limitée pour les produits de logiciels. AVT garantit que (a) le LOGICIEL sera conforme, pour l'essentiel, à la description qui figure dans la documentation pour une période de soixante (60) jours à compter de la date de réception du LOGICIEL, et que (b) tout SOUTIEN fourni par AVT sera conforme, pour l'essentiel, à la description qui en est faite dans les documents écrits qui vous ont été remis par AVT, et que les membres du soutien d'AVT feront des efforts raisonnables pour résoudre toutes vos difficultés techniques. Cette Garantie Limitée ne sera pas applicable si le défaut du LOGICIEL est le résultat d'un accident, d'un usage ayant entraîné une détérioration, ou d'une utilisation inappropriée. Certaines juridictions ne permettent pas les limitations de durée d'une garantie implicite, de sorte que la limitation ci-dessus peut

ne pas vous être applicable. Cette garantie vous donne des droits juridiques spécifiques. Vous pouvez aussi avoir d'autres droits, qui varient d'une juridiction à une autre. Dans la limite permise par la loi en vigueur, les garanties implicites sur le LOGICIEL, sont limités à soixante (60) jours.

4.2 RECOURS DU CLIENT. Dans le cas de n'importe quel LOGICIEL défectueux, l'entière responsabilité d'AVT et de ses fournisseurs ainsi que votre seul recours seront, d'après l'option d'AVT, soit (a) vous pouvez retourner le LOGICIEL, accompagné d'une copie de votre reçu, à AVT pour le remboursement du prix payé pour ce LOGICIEL, s'il en est tel, ou (b) qu'AVT réparera ou remplacera le LOGICIEL dès son retour à AVT avec une copie de votre reçu. Tout LOGICIEL de remplacement sera garanti soit pour la période de garantie initiale restant à couvrir soit pendant trente (30) jours, peu importe quel est le plus long.

4.3 RESPONSABILITE. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, AVT ET SES FOURNISSEURS EXCLUENT TOUTE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT, MAIS NON LIMITE A, LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE, APTITUDE POUR UN BUT PARTICULIER, UN TITRE, ET UNE NON INFRACTION, EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT DE LOGICIEL, ET LA POSSIBILITE OU L'ECHEC DE FOURNIR DES SERVICES DE SOUTIEN. Quelques juridictions limitent ou ne permettent pas l'exclusion de garantie implicite, de sorte que le limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

4.4 RESTRICTION DE RESPONSABILITE. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, EN AUCUN CAS AVT OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE SPECIAL, INCIDENT, INDIRECT OU ACCESSOIRES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (INCLUANT, SANS LIMITATION, LES PERTES DE BENEFICES, INTERRUPTIONS D'ACTIVITE, PERTES D'INFORMATIONS, OU TOUT AUTRE PERTE PECUNI-AIRE) DECOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE LOGICIEL OU DE LA FOURNITURE OU DU DEFAUT DE FOURNITURE DES SERVICES DE SOUTIEN, MEME SI AVT A ETE AVISEE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITE D'AVT EN VERTU DE TOUTE DISPOSITION DU PRESENT CLUF NE SAURAIT EXCEDER LE PLUS ELEVE ENTRE LE MONTANT QUE VOUS AVEZ EFFECTIVEMENT PAYE POUR LE LOGICIEL OU UN MONTANT DE 10 DOLLARS. Quelques juridictions limitent ou ne permettent pas l'exclusion ou la restriction de responsabilité, donc une partie ou toute la susdite restriction peut ne pas s'appliquer à vous.

5. INDEMNISATION.

Vous acceptez d'indemniser, de défendre, et de tenir AVT, et ses dirigeants, administrateurs, employés, concédants de licences et autres fournisseurs (chacun des "Associés d'AVT") contre tout et tous dommages, responsabilités, coûts et dépenses (incluant, sans limitation, les honoraires d'avocats et les frais de témoins experts) subis ou encourus par tous les associés d'AVT découlant ou en relation avec un tiers, demandes, poursuites, ou d'autres actions en justice découlant de ou en relation avec (i) votre violation de l'une de vos obligations en vertu du présent CLUF; ou (ii) votre utilisation ou incapacité à utiliser le LOGICIEL.

6. DIVERS.

Ce CLUF doit être interprété, à toutes fins utiles, gouverné et respecté, uniquement et exclusivement, en accord avec les lois de l'Etat d'Israël sans donner effet à ses dispositions de conflits de lois ou de votre état de résidence. Vous convenez que, à l'exception des actions concernant une injonction ou autre redressement équitable tel que défini ci-dessous, les tribunaux situés à Tel Aviv à district de Yaffa, Israel, constituent le seul et unique forum pour la résolution de tout litige découlant de, ou dans le cadre de ce CLUF, et vous acceptez irrévocablement la compétence personnelle et le lieu de ces tribunaux et renoncez irrévocablement à toute objection à cet effet. Vous consentez irrévocablement au service du processus de toutes les actions dans ces tribunaux. Les jugements obtenus par de tels tribunaux peuvent être inscrits et exécutés contre vous dans une juridiction où vos biens sont situés. En dépit de ce qui précède ou de toute autre disposition de ce CLUF, AVT peut chercher une injonction ou autre soulagement équitable pour faire respecter ou protéger ses droits

ci-dessous, dans n'importe quelle cour de juridiction compétente que ATV juge appropriée. Ce CLUF vous lie, vous et vos successeurs et ayants droit, mais ne sont pas cessibles, sous-licence ou déléguables, sauf avec le consentement préalable écrit d'ATV. Une telle cession, sous-licencier ou de délégation, sans un tel consentement est nulle. Ce CLUF liera et profitera à AVT et à ses successeurs et ayants droit. Si une disposition de ce CLUF est jugée invalide ou inapplicable dans la mesure ou il s'applique à chaque personne ou à toutes circonstances, le reste de ce CLUF et l'application de cette disposition à d'autres personnes ou ciconstances ou à une autre mesure ne sera pas affectée et reste pleinement en vigueur. Aucune modification de ce CLUF ne sera efficace à moins qu'elle ne soit communiquée par une partie par écrit à l'autre partie et acceptée par cette autre partie par écrit, sauf que, dans le cas de votre acceptation d'une modification proposée par AVT, une telle acceptation pourrait être faite en cliquant sur le bouton "J'accepte" ou un bouton similaire. Aucune renonciation à n'importe lequel des droits d'AVT de ce CLUF ne sera efficace à moins que par écrit et signé par AVT, et une telle renonciation n'est valable que pour le cas spécifique mentionné dans cet écrit. Ce CLUF doit contrôler n'importe quelles dispositions de tout bon de commande ou d'autres communications transmises par vous pour le LOGICIEL et AVT par ceci objecte à n'importe quels termes supplémentaires dans un tel bon de commande ou une communication. A part le paiement des droits de licence applicables, aucune des parties ne sera responsable envers l'autre en vertu de ce CLUF de tout retard ou inexécution des obligations de ce CLUF, si le retard ou l'échec découle d'une cause (s) au-delà de cette partie de son contrôle raisonnable, y compris à titre d'exemple, les conflits de travail, les grèves, les actes de la nature, les inondations, les incendies, la foudre, l'utilité ou les échecs de communication, les tremblements de terre, le vandalisme, la guerre, les actes de terrorisme, émeutes, insurrections, embargos, ou des lois, règlements ou ordonnances de toute entité gouvernementale. Vous acceptez de respecter toutes les règles applicables, règlements, ordonnances et lois relatives à votre utilisation du LOGICIEL, incluant, sans limitation, les lois d'exportation des Etats-Unis. Ce CLUF constitue l'intégralité de l'accord entre vous et AVT et remplace tous les écrits antérieurs ou contemporains, et les accords oraux entre les parties concernant le présent sujet.

Si vous avez des questions concernant le CLUF, ou si vous désirez contacter AVT, pour une raison quelconque, s'il vous plaît, contactez AvantEDGE Solutions Ltd. à cette adresse de courriel: support@avant-s.com.